Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et marques de commerce

Tour de la Bourse
Bureau 3700, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9

514 397 7400 Téléphone
514 397 7600 Télécopieur
1 800 361 6266 Sans frais

www.fasken.com

André Turmel
Direct 514 397 5141
aturmel@fasken.com

Le 27 novembre 2014
No de dossier : 10887/115805.158

SDÉ/PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : **Planification de l'audience**
DEMANDE D'INTERVENTION DE LA FCEI PORTANT SUR LA DEMANDE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ POUR L'ANNÉE TARIFAIRE 2014-2015 R-3905-2014

Chère consœur,

En réponse à votre correspondance datée du 25 novembre 2014, la FCEI dépose par la présente les informations relatives à la planification de l'audience dans le dossier cité en rubrique.

Les témoins ordinaires de la FCEI sont messieurs Antoine Gosselin, économiste et Guy Minville, Comptable Professionnel Agréé et Gestionnaire d'énergie Certifié.

Le temps requis pour l'adoption de la preuve et la présentation des points importants de celle-ci est évalué à trente (30) minutes.

Le temps prévu pour contre-interroger chacun des panels de témoins du Distributeur et des intervenants est de quinze (15) minutes pour le panel 1, de 1h30 à 2h pour le panel 2 et trente (30) minutes pour le panel 3.

Le soussigné prévoit une argumentation d'une durée de trente (30) à quarante-cinq (45) minutes.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

André Turmel
AT/mb
c.c. : HQD
Intervenants